

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Croisée

Présences :

M. Claude Ladouceur, représentant de parent
Mme Véronique Lafond, représentante de parent
M. Philippe Poulin, représentant de parent
M. Maxime Audet, représentant de parent
Mme Marie-Lou Boutet, représentante de parent
Mme Jessica Therriault, représentante de parent et représentante au comité de parents du CSSRS
Mme Lucie Laliberté, enseignante
Mme Patricia Hamel, enseignante
M. Stéphane Baril, enseignant
Mme Julie Martin, enseignante
Mme Andréanne Labelle, psychoéducatrice
Mme Véronique Fréchette, technicienne du service de garde
Mme Marie-Michelle Lévesque, directrice adjointe
Mme Susan Faucher, directrice
M. Damien Delpoue, parent substitut
Mme Sheila-Ann Schinck, parent substitut

Absences :

Autres présences :

Procès-verbal de la rencontre du 15 septembre 2025

1. Mot de bienvenue

Un tour de table est fait pour que chacun puisse se présenter aux membres du CÉ.

2. Procédures statutaires

2.1. Prise des présences et vérification du quorum

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h01.

2.2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Patricia Hamel, appuyé par Stéphane Baril et résolu : que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 9 juin 2025

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé par Claude Ladouceur et résolu : que le procès-verbal du 9 juin 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.4. Élections

2.4.1. Présidence

Marie-Lou Boutet se propose pour poursuivre à la présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.4.2. Vice-présidence

Deux candidats se présentent pour la vice-présidence: Mme. Lafond et M. Ladouceur. Suite à un vote secret, il est déterminé par majorité (9/12 votes) que Véronique Lafond soit à la vice-présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

2.4.3. Secrétaire

Andréanne Labelle se propose pour poursuivre son rôle de secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.5. Parole du public

Pas de parole du public.

3. Pour consultation

3.1. Définir le calendrier des rencontres 2025-2026 (septembre/décembre/février/avril/juin)

Il est proposé par Stéphane Baril de faire les rencontres du CÉ plus tôt à 18h30. Tous les membres adhèrent à la proposition.

Il est entendu que les prochaines rencontres du CÉ auront donc lieu :

- Lundi 24 novembre 2025 à 18h30
- Lundi 23 février 2026 à 18h30
- Lundi 20 avril 2026 à 18h30
- Lundi 1^{er} juin 2026 à 18h30

3.2. Révision des règles de régie interne

Le document est lu par la présidente à l'ensemble de l'équipe. Quelques modifications sont réalisées (ex : début des rencontres à 18h30 et fin à 21h00, en cas d'absence d'un membre de l'équipe-école pour empêchement sérieux, il faut informer la direction, etc.).

Il est proposé par Jessica Therriault, appuyé par Julie Martin et résolu : que les règles de régie interne soient adoptées tel que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3. Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement

La présidente fait un rappel de l'entente qui était prise dans les années antérieures. Si la sortie est à distance de 1.6 km ou moins (ne nécessite pas de transport), une approbation du CÉ n'était pas nécessaire. Cela permet aux enseignants de se rendre, par exemple, au parc vert avec leurs élèves.

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé par Lucie Laliberté et résolu : que les activités nécessitant un déplacement à distance de 1.6 km ou moins soient adoptées tel que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Pour approbation

4.1. Sorties éducatives / Sorties de fin d'année

Sept demandes au total ont été présentées.

Il est proposé par Lucie Laliberté, appuyé par Claude Ladouceur et résolu que les projets soient adoptés tels que présentés.

5. Affaires nouvelles – informations

5.1. Nouvelles de l'école

Comme la météo était incertaine, il a été déterminé que le plan B de la rentrée soit utilisé (accueil au gymnase et les parents pouvaient accompagner leurs enfants vers leur classe). Les parents étaient contents de pouvoir aller avec les enfants dans leur classe. Certains commentaires ressortent au niveau de l'arrivée et la sortie par la même porte d'entrée (au SDG). Cela pouvait créer des bouchons dans les corridors, il aurait été préférable que la rentrée

se fasse par la porte extérieure du gymnase et la sortie par la porte qui mène au corridor. Certains parents ne savaient pas où se diriger à leur arrivée à l'école, il serait aidant de les informer du plan en cas de pluie.

Stéphane souligne la pertinence des visites personnalisées qui ont été réalisées avant la rentrée par les professionnelles pour plusieurs élèves ayant des besoins particuliers. Le pique-nique de la rentrée continue d'avoir un beau succès et beaucoup de familles y participent. Cela crée un beau sentiment d'appartenance.

5.2. Suivi au projet éducatif

Suivi de la direction sur le projet éducatif réalisé en 2023 et effectif jusqu'en 2027. Rappel des valeurs mis de l'avant par l'école de la Croisée: Engagement, Bienveillance et Collaboration. Au niveau de l'objectif relié à la lecture, les résultats de nos élèves de 4^e et 6^e année sont un peu en deçà de la moyenne du CSSRS mais on se rapproche de notre objectif de 2027. Le comité PALVI a ciblé la valeur de l'engagement comme premier objectif à l'automne et plus spécifiquement la lecture qui sera promue à l'aide de notre arbre.

5.3. Suivi aux annonces budgétaires

Annonce de coupure budgétaire en juin dernier qui a eu un impact important en éducation. Une somme d'argent a été réinvestie au courant de l'été suite à la mobilisation de la communauté. Dans notre école, le soutien T.E.S. est demeuré stable (même nombre de T.E.S) malgré la hausse de la clientèle. En orthopédagogie, selon la calculatrice qui se fait aux 3 ans, 1.2 poste était prévu pour l'année 25-26 malgré la hausse de clientèle. Avec les mesures octroyées tout dernièrement, l'orthopédagogie a pu être bonifiée pour que le deuxième poste puisse être à 100% (ajout de 80%). Catherine Fortier offrira du service aux élèves de la maternelle et du 1^{er} cycle. Une nouvelle orthopédagogue (Mme. Cynthia Laroche) offrira du service aux élèves du 2^e et 3^e cycle.

5.4. Nouvelles du service de garde

L'ajout d'une adjointe à la technicienne du service de garde (classe principale) permet de faire une belle différence, elle s'occupe principalement de l'organisation des pédagogiques. Les chiffres de fréquentation ressemblent beaucoup à l'année dernière. Il y a une belle équipe d'éducatrices. Les premières journées ont été plus ardues puisqu'il fallait valider l'identité des parents afin d'assurer la sécurité des enfants lors de leur départ. Il est proposé d'ajouter l'information dans l'info-parents (importance d'amener une pièce d'identité lorsque le parent vient chercher son enfant).

5.5. Nouvelles de la présidence du conseil d'établissement

Pas de nouvelle de la présidence

5.6. Nouvelles du représentant du comité de parents

Le mandat de Jessica Therriault s'est terminé l'année dernière. Claude Ladouceur se propose pour devenir le représentant du comité de parents et Jessica se propose pour être substitut en cas d'absence.

5.7. Nouvelles de la fondation

La programmation des activités parascolaires est en cours et devrait sortir sous peu.

Beaucoup de nouveaux parents se sont présentés à l'AGA de la fondation le 11 septembre dernier.

Il est proposé d'ajouter au prochain ordre du jour un point pour les nouvelles de l'OPP.

Plusieurs personnes se seraient jointes à l'OPP depuis l'assemblée générale du 4 septembre.

La présidente communiquera avec eux pour avoir des informations.

6. Correspondance

Pas de correspondance.

7. Divers

Lucie Laliberté demande à la présidente s'il y a des nouvelles de la police par rapport à la circulation et la signalisation sur le boulevard René-Lévesque. La demande a été officiellement fermée, la ville a changé la signalisation pour qu'elle soit conforme sur tout le boulevard. Des dos d'âne ont été ajoutés. C'est une limite de 30 km/heure en tout temps. La demande pour un(e) brigadier(e) n'a pas été retenue pour le rond-point de la rue Sainte-claire.

8. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Véronique Lafond et appuyé par Stéphane Baril et résolu que la séance soit levée à 20h23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Lou Boutet, présidente

Susan Faucher, directrice